

Actualité

JOURNEE INTERNATIONALE DE PREVENTION DES RISQUES DE CATASTROPHE

De la nécessité de valoriser l'ingéniosité des personnes handicapées dans les actions

Le 13 octobre dernier, la Journée internationale de la prévention des catastrophes a été célébrée de par le monde, sous le thème : « vivre avec un handicap est une catastrophe ». C'est un thème révélateur pour élucider la situation fatale et de vulnérabilité dans laquelle les personnes handicapées sont souvent plongées en cas de catastrophes, situation qui appelle à des actions de prévention concertées et inclusives, à travers la valorisation de l'ingéniosité et du dynamisme des personnes handicapées dans la gestion des risques.

Au Togo, les activités de sensibilisation, inscrites au programme de la Journée internationale de prévention des catastrophes ont été lancées le 4 octobre 2013 à Lomé par le ministre de l'Environnement et des Ressources forestières, M. André Johnson. C'était en présence d'autres membres du gouvernement, des représentants d'ONG, d'associations de personnes handicapées et institutions partenaires ; bref, l'ensemble des acteurs de la plateforme nationale pour la réduction des risques de catastrophe.

Ces activités ont été organisées avec l'appui des Nations Unies et



Le ministre Johnson (aux micros) donne le coup d'envoi des manifestations. A sa droite, la ministre Dédé Ahoéfa Ekoué de l'Action sociale.

Plan Togo, dans le but de mobiliser le public autour du thème : « vivre avec le handicap et une

catastrophe ». A travers l'esprit de cette thématique, ces différentes activités visaient à sensibiliser le public sur la fragilité des personnes handicapées en cas de catastrophe.

En effet, les personnes handicapées sont déjà parmi les

individus les plus marginalisés de la société, mais leur sort est

(Suite Page 2)

AUTONOMISATION DES PERSONNES HANDICAPEES

Une trentaine d'artisans handicapés formés sur l'esprit d'entreprise

Les travaux d'un atelier de formation, visant à mieux valoriser les capacités et les atouts des artisans handicapés, en vue de leur développement socioéconomique et de leur autonomisation, ont pris fin vendredi 15 novembre 2013 après une dizaine de jours. La formation a notamment porté sur « La création d'emplois par la formation d'entreprise des personnes handicapées » (CEFE). Il s'agit d'une méthodologie de travail, destinée à développer des compétences économiques, par la formation à l'esprit d'entreprise.

Une trentaine d'artisans et de jeunes entrepreneurs, personnes handicapées, ont bénéficié d'une formation de renforcement de capacités en entrepreneuriat organisée, du 4 au 15 novembre 2013, par la GIZ un orga-

(Suite Page 3)

De la nécessité de valoriser l'ingéniosité des personnes handicapées dans les actions

(Suite de la Page 1)

encore plus grave en cas de catastrophe.

La mise en relief de cette thématique vient donc éclairer



L'assistance à la cérémonie de lancement.

d'avantage sur la marginalisation des personnes en situation de handicap en cas de catastrophe, tout en invitant tout un chacun à contribuer, non seulement à la réduction de cette marginalisation, mais aussi à impliquer les personnes handicapées dans les consultations relatives à la Prévention des Risques de Catastrophe (PRC).

Valoriser l'ingéniosité des personnes handicapées

Le thème vient souligner la nécessité d'associer activement

les personnes handicapées dans la conception et la planification de la prévention des Risques de Catastrophe. Du reste, chacun doit de son côté œuvrer pour une plus grande synergie des actions visant à la PRC et pour une plus forte résilience des populations.

Autrement dit, chacun doit œuvrer pour valoriser l'ingéniosité et le dynamisme des personnes handicapées lors de la gestion des risques de catastrophe. A cet égard, le ministre André Johnson a réitéré l'engagement du gouvernement à « *impliquer davantage les personnes handicapées dans nos stratégies, programmes et projets de*

développement et spécifiquement, ceux relatifs à la prévention et à la gestion des catastrophes, pour mieux assurer à notre pays le développement durable ».



Visite des stands.

Il a, pour cela, invité à éviter de percevoir les personnes handicapées

comme des destinataires passifs de l'aide humanitaire. Il faut les considérer comme les participants, au même titre que les autres à l'effort de réduction des risques de catastrophe.

C'est pourquoi depuis plus d'une dizaine d'années déjà, le Togo a entrepris des efforts traduits par la prise en compte des difficultés et besoins des personnes handicapées dans les stratégies d'action. Ces efforts se traduisent par l'actualisation de la stratégie nationale de Réduction des Risques de Catastrophe, par l'élaboration d'un plan d'organisation de secours (ORSEC) et du plan de contingence nationale, par l'adoption de textes sur les évaluations environnementales et audits. A cela s'ajoute la prise en compte des femmes et jeunes filles à travers la mise en place et la formation du

réseau des femmes leaders en réduction des risques.

Sommaire

1- JOURNEE INTERNATIONALE DE PREVENTION DES RISQUES DE CATASTROPHE

De la nécessité de valoriser l'ingéniosité des personnes handicapées dans les actions P. 1

2- Un don de la Fondation Takeli aux enfants des Espaces Rencontres de Lomé P. 4

3- UNE PREMIERE DANS L'HISTOIRE DES ELECTIONS AU TOGO Un malvoyant élu à l'Assemblée nationale P. 6

4- FOOTBALL/Tournoi d'intégration CJPF/APAPE Noutsoudjè FC brandit le trophée de la 14^e édition P. 8

Lisez et faites lire FETAPH Info

AUTONOMISATION DES PERSONNES HANDICAPEES

Une trentaine d'artisans handicapés formés sur l'esprit d'entreprise

(Suite de la Page 1)

nisme allemand d'aide au développement en collaboration avec la FETAPH.

Venant des régions maritime, des Plateaux, Centrale et de la Kara, les



Sous le regard des autres autorités, la ministre Ekoué remet l'attestation de participation à un séminariste.

bénéficiaires de cet atelier ont été initiés à la méthodologie CEFE, développée par la coopération allemande pour renforcer leurs compétences entrepreneuriales à travers la formation. Ceci, dans le cadre du projet « *Programme, Formation professionnelle et emploi des Jeunes* » (ProFOPEJ) de la GIZ Togo.

La formation a porté sur les techniques d'auto-évaluation, d'identification et des résolutions

des problèmes dans l'entreprise. Pour une bonne gestion, l'entrepreneur et son environ-nement en termes de continuité et de menaces, l'organisation des activités en entreprise, politique d'utilisation de

l'argent et gestion comptable, sont entre autre centres d'inté-rêts qui ont meublé les échanges et qui permettent aux participants de savoir comment créer une entreprise en se fixant des objectifs ; et cela, à travers un plan, la hiérar-

chisation des actions, un marketing, etc.

Le handicap, un atout

Selon le formateur, Dr Sidiki Konaté, facilitateur international du CEFE, les personnes formées ont maintenant « *compris que leur handicap, c'est leur force. Parce que, personne ne les regarde. Ils ont compris que pour qu'un entrepreneur se développe, il faut qu'il soit un peu à l'écart des menaces. C'est un atout*

pour entreprendre et réussir ».

A la clôture, la ministre Dédé Ahoéfa Ekoué de l'Action sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation a salué cette initiative de GIZ qui s'inscrit dans un contexte d'engagement du gouvernement pour la croissance inclusive. Pour elle, les personnes handicapées sont des citoyens à part entière et à ce titre, elles doivent jouir de leurs droits sur la base de l'égalité avec les autres, en apportant leur contribution à l'édification de la nation. En cela, il est important qu'elles aient des opportunités pour acquérir des compétences, en vue d'être performantes sur le marché du travail et des affaires. Au paravant, le président de la FETAPH, M. Komivi Ayassou avait exprimé sa profonde reconnaissance à la coopération allemande et à la GIZ qui ne cessent de multiplier des actions en faveur de la promotion des personnes handicapées.

Pour leur part, la directrice résidente de GIZ, Mme Rattijen Annette et le chef de coopération de l'ambassade d'Allemagne, M. Rafael Teck, ont tous souligné l'importance de cette formation qui a permis aux bénéficiaires de découvrir leur talent et ce dont ils sont capables, pour être autonomes sur tous les plans.

LA JOURNEE MONDIALE DES PERSONNES HANDICAPEES AU TOGO

Activités sportives et affichage de posters géants pour marquer l'évènement

Le 3 décembre 2013, la communauté internationale célèbre, comme à l'accoutumée, la Journée Mondiale des Personnes Handicapées. Comme les autres journées sur le handicap, (Journées de la canne blanche, de la surdité...) la célébration de la Journée Mondiale des Personnes Handicapées offre

la possibilité de faire participer toutes les communautés intéressées – gouvernementales, non gouvernementales et secteur privé- de réfléchir à des mesures incitatives et innovantes pour une meilleure application des normes et règles internationales relatives aux personnes handicapées. Au Togo,

(Suite Page 4)



Directeur de publication

Palacbawo KATATCHOM

Rédacteur en chef

Somdè SEKOU

Comité de rédaction

Marc ANALENE

Lamatou ALLOKPEYOU

Yobi KALIFA

Un don de la Fondation Takeli aux enfants des Espaces Rencontres de Lomé

La « Fondation Takeli », une ONG espagnole qui a vocation à venir en aide aux enfants



M. Katatchom (extrême droite) entretient ses hôtes, peu avant la remise des dons.

déshérités a fait don, le 2 août 2013, de fauteuils roulants, d'effets vestimentaires, de médicaments et d'articles scolaires aux enfants handicapés des trois « Espaces Rencontres » de Lomé ainsi qu'à leurs parents.

Les « Espaces Rencontre » (ER) sont des lieux où les enfants en situation de handicap et leurs parents se retrouvent pour communiquer, échanger et partager leurs expériences sur le handicap.

La remise de don de la Fondation Takeli a été faite à l'occasion de la visite de 22 de ses membres à la FETAPH. La cérémonie a eu lieu à l'école EPHPHATHA à Djidjolé, en

présence du directeur de programme de la FETAPH Palacbawo Katatchom et de ses collaborateurs, ainsi que des bénéficiaires (une trentaine) et leurs parents.

A leur arrivée au siège de la FETAPH, la délégation de la Fondation Takeli, conduite par M. Manuel

Quesada a été accueillie par M. Katatchom qui leur a d'abord souhaité la bienvenue avant de les remercier pour leur visite et leur soutien très « fort ». Il les a entretenus sur la FETAPH, ses actions, sa philosophie, son organisation et ses objectifs.

Mme Lamatou Allokpenou, chef de projet à la FETAPH a donné d'amples explications et de précisions sur les Espaces Rencontres (ER). Selon elle, il s'agit d'un projet lancé en janvier 2007 avec le financement de la

Commission de l'Union Européenne et Handicap International ; ce dernier étant l'institution d'exécution des activités. Son exécution s'est réalisée en collaboration avec la FETAPH. Les espaces rencontres se logent dans trois centres de santé, notamment à Kodjoviacopé, Adidogomé et Agoè.

La Fondation Takeli a construit et équipé des écoles dans la Région Centrale au Togo. Elle y a créé un forage d'eau, construit une auberge, un CEG et fait déjà don de 1000 tables-bancs. Elle soutient 1538 élèves en prenant chaque année en charge leurs fournitures scolaires et en leur offrant une petite bourse. Le 7 août



Des bénéficiaires s'essayant dans leurs fauteuils roulants.

2013, elle a inauguré un centre de formation professionnelle à Tchébébé dans la préfecture de Sotouboua.

Activités sportives et affichage de posters géants pour marquer l'évènement

(Suite de la Page 4)

autorités gouvernementales et société civile ont prévu diverses activités pour marquer l'évènement et pour rendre visible les actions en faveur des personnes en situation de handicap.

La FETAPH, un réseau associatif qui regroupe aujourd'hui

une trentaine d'associations a planifié plusieurs actions pour la journée du 3 décembre 2013. Il s'agit, en l'occurrence de deux grandes manifestations sportives (cross-country pour tous et un match de basketball en fauteuils roulants) et d'affichage sur l'ensemble du territoire national et le long du mois de décembre de posters géants portant des slogans

et des images de promotion des personnes handicapées. A cela, s'ajoutent des émissions radios et télévisées.

L'objectif poursuivi est de sensibiliser au mieux l'opinion nationale sur les droits de l'Homme dans le contexte du handicap.

Vivement que les activités au programme de la Journée du 3 décembre soient une réussite.

DROITS DES ENFANTS HANDICAPES

L'analyse comparative des textes législatifs amendés et validés

Un atelier de validation de l'étude sur l'analyse comparative des textes législatifs existants et le degré de prise en compte des besoins spécifiques des personnes en situation de handicap, en particulier les enfants a eu lieu le 5 novembre 2013, à l'hôtel Acropolis à Lomé. Initiée par la Fédération Togolaise des Associations de Personnes Handicapées (FETAPH) en collaboration avec le ministère de l'Action sociale et le Haut-commissariat aux Droits de l'Homme, cette rencontre a permis d'amender et de valider ce document qui sera un cadre de référence pour les actions à envisager en faveur des enfants handicapés.

Selon les normes internationales, les enfants handicapés doivent jouir

des mêmes droits que les enfants non handicapés.

La validation de ce document crée donc un nouveau cadre légal, institutionnel et politique qui offre une chance légale à cette tranche sociale. Le document validé cible les manquements aux droits des personnes handicapées, en particulier ceux des enfants, par rapport aux textes internationaux et donne des pistes de recherche pour une inclusion effective. Il expose les outils nécessaires pour

assurer la pleine jouissance de ces droits aux personnes en situation de handicap.

Trois allocutions ont marqué la cérémonie d'ouverture. Le discours d'ouverture du Directeur des Personnes Handicapées, M. Wazyiou Karimu, puis les interventions du représentant du Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme au Togo, M. Michel Offermann et du président de la FETAPH, M. Ayassou Komi.

Don de fauteuils roulants au CNAO-Lomé

L'Eglise de Jésus-Christ des Saints des derniers jours a fait don au Centre National d'Appareillage Orthopédique (CNAO) de 300 fauteuils roulants, des

déambulateurs et des cannes pour une valeur de 33 millions de FCFA. La remise a eu lieu le 27 août 2013 audit centre. C'est la directrice du CNAO, Mme Akoua Pinda-Bowessidjaou qui a, au nom du ministre de la Santé, reçu symboliquement cet équipement médical des mains de M. Kodjo Edgewelime, directeur national des affaires publiques de l'Eglise donatrice. Pour M. Edgewelime, la guérison que son Eglise peut apporter aux bénéficiaires, est de leur donner des moyens pour qu'ils soient à l'aise.

Au nom des bénéficiaires et de son ministère de tutelle, Mme Pinda-Bowessidjaou a remercié les donateurs qui, selon elle, ont apporté un plus à la prise en charge des personnes handicapées moteurs.

Au cours de la même semaine et pendant cinq jours, une vingtaine de techniciens orthopédistes et kinésithérapeutes venus de toute l'étendue du territoire ont reçu une formation sur la prescription, l'adaptation et le montage des fauteuils roulants, sanctionnée par la remise d'attestations aux participants. Cette formation a été assurée par quatre formateurs venus de la même Eglise aux USA.

Les fauteuils roulants sont arrivés tous neufs en pièces détachés ; ils ont été montés par la suite.

Handicap International assiste des apprentis en fin de formation

Deux cent quarante-cinq (245) personnes sourdes malentendantes ont reçu, le 9 novembre 2013, des kits de formation, don de Handicap International dans le cadre du projet « pour un accès et un maintien dans l'emploi des personnes sourdes et malentendantes en Afrique de l'Ouest ». La cérémonie de remise s'est déroulée à l'école EPHPHATHA des sourds du Togo à Lomé.

A travers ce don, HI entend soutenir les personnes sourdes et malentendantes en fin de formation professionnelle et technique en menuiserie, coiffure, tapisserie, etc. dans l'exercice de leurs métiers. D'un montant de trente-quatre (34) millions de francs CFA, ce don est composé de machines à coudre, séchoirs, lave-têtes, ciseaux, fers à repasser, chaises, etc. Les kits sont adaptés aux besoins de chaque métier. Le souci est d'offrir un emploi décent et durable aux bénéficiaires et leur assurer l'autonomie sociale.

Le directeur adjoint de la Formation professionnelle et de l'apprentissage, M. Koffi Gassou a exhorté les bénéficiaires à utiliser ce matériel à bon escient, tout en leur souhaitant un bon début des activités.

La Directrice Togo- Bénin de HI, Mme Cecil Roy a confié que 42 sur 44 candidats sourds ou malentendants présentés pour la 1^{ère} fois au Certificat de Fin

d'Apprentissage(CFA) 2013, ont obtenu leurs diplômes officiels de fin d'apprentissage, grâce aux appuis des différents partenaires notamment, le gouvernement togolais, l'Union Européenne, la Banque Mondiale et les représentants associatifs des personnes handicapées. Elle a exhorté les bénéficiaires à demeurer des exemples de réussite pour leurs familles, amis et communautés.

Le présent projet d'assistance aux apprentis a été mis en œuvre en janvier 2011. Il a eu à identifier 1183 personnes sourdes ou malentendantes et à former 245 maîtres d'ateliers puis, 68 enseignants sur la déficience auditive, la langue des signes, la pédagogie inclusive et l'entrepreneuriat. Il a également formé 15 agents de Terrain, 98 personnes sourdes ou malentendantes, 68 parents et 4 interprètes en langue des sourds, etc.

UNE PREMIERE DANS L'HISTOIRE DES ELECTIONS AU TOGO

Un malvoyant élu à l'Assemblée nationale

Jérémy Yao Vidja, seul candidat malvoyant à se présenter aux législatives du 25 juillet 2013 au Togo, a été élu dans la circonscription d'Amou sous les couleurs du parti de la majorité présidentielle, UNIR (Union pour la République).

UNIR est le seul parti à avoir accepté la présence d'une personne handicapée sur ses listes. Cet acte du parti majoritaire à l'Assemblée nationale est à saluer et le souhait est que d'autres partis politiques emboîtent le pas à cette formation politique.

M. Jérémy Yao Vidja est lui-même satisfait de cette démarche du parti UNIR.

« Il est temps que l'on parle de la personne handicapée au Parlement ou au gouvernement, aux côtés du chef de l'Etat pour le développement de ce pays », a soutenu Jérémy Yao Vidja qui est certes suppléant aujourd'hui et ne



M. Jérémy Ayao Vidja
(Photo: Site republicoftogo.com)

siège pas, pour le moment, à l'hémicycle. Mais c'est déjà une grande chance offerte à lui par le parti UNIR d'autant plus qu'en sa qualité de suppléant, il contribue aussi aux débats à l'Assemblée nationale participant ainsi à la vie politique du pays.

« Le rêve est enfin devenu réalité. Jérémy Yao Vidja rentre dans l'histoire du Togo comme première personne en situation de handicap visuel à accéder à l'Assemblée nationale togolaise. Plus qu'une victoire, ce résultat est la consécration d'une année de lutte et de sacrifice d'un homme et d'une équipe convaincus que la prise en compte des problèmes du handicap au Togo passe par la représentation à l'Assemblée », a déclaré Abi Samir, le président de l'association « Visions solidaires » qui a œuvré pour que son nom soit accepté sur la liste UNIR.

« Vision Solidaire » est une ONG qui œuvre pour la promotion et la valorisation des différentes formes de volontariat et d'engagement à l'international.

Au total 91 députés ont été élus dans la nouvelle Assemblée nationale.

GRECE / Le fisc grec démasque une centaine de faux aveugles qui percevaient les allocations

Ile de Kalymnos : Une centaine d'aveugles ont miraculeusement recouvré la vue. Car aveugles, ils ne l'étaient que pour bénéficier des allocations.

Sur l'île de Kalymnos (Grèce), le taux de cécité était étrangement élevé au sein de la population. Un contrôle des services sociaux a révélé que deux tiers des bénéficiaires d'une allocation pour cécité sur l'île n'étaient pas aveugles.

Des fraudes estimées à 500 millions d'euros par an

Sur 152 inspections effectuées début juin 2013 auprès d'aveugles déclarés sur cette petite île de la mer Egée, 100 ont mis au jour des cas de faux aveugles et malvoyants, soit 65,7%, selon un communiqué de la principale agence grecque de sécurité sociale IKA.

L'administration grecque s'est

attelée depuis le début de la crise à traquer les fraudes aux assurances sociales estimées à 500 millions d'euros par an, soit 327,825 milliards

CFA. Elle a localisé ces dernières années des centaines de faux aveugles, déficients mentaux, personnes handicapées ou retraités bénéficiaires d'allocations. Plus au sud de Kalymnos, la grande île de Rhodes, passée au crible par l'IKA fin juin, s'en sort mieux avec un taux de faux aveugles de 7% (9 sur 125).

Le ministre du Travail et de la Protection sociale Yiannis Vrotsis a assuré dans un communiqué qu'un

« ceux qui ont contribué à ces actes illégaux sera aussi recherchée ».



Un malvoyant dans la rue.

remboursement des prestations indues durant des années sera exigé et que la responsabilité de

Lisez et faites lire FETAPH Info

PREOCCUPATIONS DES SOURDS : AVOIR ACCES A LA SCOLARITE

Connaître davantage les préoccupations des personnes handicapées sensorielles

Une journée porte ouverte, s'inscrivant dans le cadre de la mise en œuvre du projet « *Renforcement du droit à la protection des enfants handicapés* » a été observée, le 16 octobre 2013 à Lomé, afin d'entretenir les journalistes sur le handicap sensoriel. C'est une initiative de la FETAPH qui a permis de sensibiliser l'assistance sur les droits et les préoccupations des enfants en situation de handicap sensoriel ainsi que sur les objectifs des diverses journées dédiées aux personnes handicapées.



Table d'honneur à la journée de porte ouverte. M. Karmu (au centre) a ouvert les travaux de cette rencontre. Devant, le lot de cannes blanches et machines à écrire offertes par CBM.

Le projet « *Renforcement du droit à la protection des enfants handicapés* » est mis en œuvre par Plan Togo en partenariat avec la FETAPH.

Dans le cadre de son volet « *Journées porte ouverte* », une conférence de presse sur le handicap sensoriel a été animée au centre St Augustin des Aveugles à Kégué à Lomé sur les personnes handicapées auditives et visuelles.

Il s'était agi essentiellement d'amener le public à porter un regard positif sur la scolarité des enfants handicapés sensoriels et de revenir sur les journées internationales de la canne blanche, célébrées chaque 15 octobre et celle des signes observée le 26 septembre.

A cette occasion, deux thèmes ont retenu l'attention de l'assistance sur « *L'égalité pour la communauté sourde ; L'autonomie de la femme handicapée visuelle : comment est-elle possible?* ».

Préoccupations des sourds : avoir accès à la scolarité

Le premier, présenté par le président sortant de l'Association des Sourds du Togo, M. Akuété Blibo Kassa, a fait ressortir les préoccupations et besoins des personnes handicapées sensorielles. Il a surtout insisté sur les préoccupations des sourds qui éprouvent des difficultés d'accès à la scolarité par

manque de structures adéquates. Il a fait ressortir l'inexistence de la langue des signes avant de faire comprendre qu'on assiste actuellement à un déclin des écoles des sourds et qu'il y a, par conséquent, « *beaucoup à faire pour la promotion des droits de la personne sourde* ».

Ce qui justifie le thème « *égalité pour la communauté sourde* ». Une égalité qui s'exprime en termes de droits : droit à ne pas dépendre

exclusivement ; droit d'exploiter ses talents, de surmonter au moins partiellement ses faiblesses, réussir autant qu'on peut ou qu'on le mérite ; droit de ne pas rester prisonnier de son origine ou de son statut. C'est aussi le droit d'être libre en se donnant les moyens de devenir. « *C'est*

comme une justice anticipée et anticipatrice : protéger l'avenir contre les injustices du passé, et même du présent », a-t-il dit.

M. Kassa a évoqué un plan d'action élaboré pour faire le plaidoyer visant « *l'accès et l'accessibilité aux services et aux informations,...* ».

Il a appelé les parents à permettre aux enfants sourds encore non scolarisés d'être scolarisés et aux

partenaires pour soutenir leurs actions visant la promotion des sourds.

Assurer l'autonomie de la femme non voyante

Concernant l'autonomie des femmes, le président du conseil d'administration de la FETAPH, M. Komivi Ayassou a souligné qu'il est le thème consacré à la célébration de la canne blanche, pour sensibiliser les gens sur les problèmes des femmes non voyantes qui sont parfois victimes d'abus sexuels ou de viols. Selon lui, ce thème permet de réfléchir sur mesures incitatives et innovantes pour une meilleure application des normes et règles internationales visant en particulier l'autonomie des femmes handicapées. Pour M. Ayassou, l'autonomie de la femme handicapée passe par son accès à l'éducation, à l'emploi, à la santé et à ses droits. Elle passe aussi par la reconnaissance et le respect de son statut, sa capacité à se dépasser pour entreprendre et surtout par le soutien de ses initiatives.

Il a, en cela, exprimé sa gratitude à l'ensemble des partenaires qui soutiennent les personnes handicapées dans leurs projets.



Journalistes et membres d'associations à l'ouverture de la journée porte ouverte.

La séance a été bouclée par la remise d'un don de cannes blanches et de machines à écrire, offertes par CBM aux étudiants handicapés visuels. Ceci pour leur permettre de poursuivre leur cursus scolaire. Une visite des ateliers du Centre St Augustin a permis de découvrir l'ingéniosité des personnes handicapées dans l'artisanat. On y a trouvé de jolies chaussures, de beaux habits, des objets de la vannerie... qu'on peut acheter à des prix abordables.

FOOTBALL/Tournoi d'intégration CJPF/APAPE

Noutsoudjè FC brandit le trophée de la 14^e édition

Des 32 clubs au démarrage de la 14^e édition du tournoi d'intégration organisée par l'Association des Parents et Amis des Personnes Encélopathes (APAPE) et le Comité des Jeunes pour la Promotion du Football (CJPF), dame coupe a choisi Noutsoudjè FC de Soviébé, vainqueur de Dauphins de Visa de Batomé en finale le 22 septembre 2013 aux tirs au but (4-3). Temps règlementaire 0-0. Ceci en présence du parrain de la compétition, M. Pierre Nougblega, de la Secrétaire générale de FTF, Mme Yvette Klussey, des chefs traditionnels, Togbui Sémékonawo d'Aflao Sagbado et Togbui Djidjole d'Aflao Gakli.



La Secrétaire générale de la FTF, Mme Yvette Klussey remet le trophée au capitaine de Noutsoudjè FC.

Le tournoi d'intégration a été une vitrine des personnes handicapées depuis leur cursus scolaire à la vie active. La finale de la 14^e édition disputée le 22 septembre sur le terrain d'Avedji-Anyigbé d'Adidogomé a souri à Noutsoudjè FC à la séance aux tirs au but.

Après le coup d'envoi donné par le président de la ligue de football Lomé, Togbui Azanleko Kpalikpatcho III, les deux équipes, Noutsoudjè FC de Soviébé et Dauphins de Visa de Batomé ont passé plus d'un quart d'heure sans s'inquiéter mutuellement, la vigilance étant de mise de part et d'autre pour éviter toute surprise désagréable.

A la 31^e mn, l'occasion a été donnée à Manti Mathias de l'équipe des Dauphins pour ouvrir le score. Mais le joueur qui a hérité d'une balle en pleine grande surface, a

préféré jouer au spectacle pour finalement se faire arracher le cuir. La réplique est intervenue une mn après par Alouvo Johnny. Dans une position où il devait faire une passe décisive à son coéquipier, le joueur a choisi de prendre sa responsabilité mal assumée. Les Dauphins ont rebondi à la 36^e mn par une frappe de Richard Boro sur laquelle le goal a été sauvé par le montant gauche de sa cage. Dans un cafouillage qui a failli être favorable à Noutsoudjè FC à la 45^e mn, la défense adverse a réussi à dégager le ballon en catastrophe.

A l'image de la 1^{ère} mi-temps, la seconde a montré les deux équipes restées irréalistes

sur toute la ligne. Même à 2 mn de la fin de la rencontre, Totou Kokou de Noutsoudjè FC, seul face au portier Dabla Atsu a manqué de faire la différence.

L'épreuve fatidique des tirs au but a été favorable à Noutsoudjè FC qui a réussi 4 tirs contre 3 pour les Dauphins.

Le trophée, un ballon, un jeu de maillots, des médailles ont constitué la récompense de l'équipe vainqueur. La 2^e équipe finaliste ainsi que la 3^e au classement ont été gratifiées. La distinction du meilleur gardien est allée à Jean Bosco Adjima de Noutsoudjè FC. Tandis que le mérite du meilleur buteur est revenu à Amaloté Amah de Dauphins de Visa avec 4 réalisations.

Le parrain du tournoi, M. Pierre Nougbléga s'est réjoui du bon déroulement de la compétition et a remercié les organisateurs pour la promotion des droits des personnes handicapées et du football à la base.

Quant au directeur de programme d'APAPE, M. Victor Alipui, il s'est dit satisfait du tournoi qui s'est déroulé de bout en bout avec fair-play. Il a ajouté que leur objectif à travers ce tournoi est non seulement d'œuvrer pour l'intégration des personnes handicapées dans tous les secteurs de la vie active, mais aussi de pouvoir alimenter plus tard les clubs de D1, D2 et même l'équipe nationale.

FE TAP H INFO

Avec le soutien financier de :

